



Nouveau Programme AVOT OUBANIM

Roch Hachana

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique



? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux



Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Béréchit, chapitre 21

Les enfants, cette semaine, nous ne lisons pas la Parachat Hachavou'a, mais une Paracha en rapport avec Roch Hachana. Celle-ci est une partie de la Paracha de Vayéra, et elle parle de la naissance de Its'hak Avinou.

? Quel rapport y a-t-il entre cette naissance et Roch Hachana ?

Bravo ! Its'hak Avinou **est né** à Roch Hachana.

? D'où savons-nous cela ?

La Guémara Roch Hachana, page 11, l'apprend du mot «Pakad» («s'est souvenu»), employé dans le verset qui dit, dans la Paracha de Roch Hachana, «**VaHachem Pakad Ete Sarah**» «Et Hachem s'est souvenu de Sarah».

📖 Ce mot apparaît aussi à propos de 'Hanna et de la naissance de son fils Chmouel (lorsqu'il est dit qu'Hachem s'est souvenu de 'Hanna et lui a donné son fils Chmouel). Or, 'Hanna a mis au monde Ch'mouel à Roch Hachana. La Guémara déduit donc (de l'emploi du mot «Pakad» dans ces deux contextes) que, de même que Chmouel est né à Roch Hachana, Its'hak est né à Roch Hachana.

? Quelle Haftara allons-nous lire à Roch Hachana ?

Bravo ! Celle qui parle de la naissance de Chmouel !

? Qui donc encore est né à Roch Hachana ?

Yossef Hatsadik est né à Roch Hachana. Sa mère Ra'hel lui a donné naissance en ce jour.

Suite en page 2



PARACHA SUITE

C'est ce que dit la Guémara Roch Hachana, page 11 : «A Roch Hachana, ont été exaucées Sarah, Ra'hel et 'Hanna» ! Le premier verset de notre Paracha dit : «Et Hachem s'est souvenu de Sarah comme Il l'a dit, et Hachem a fait à Sarah comme Il a parlé.»

? Avez-vous une remarque à faire sur ce verset ?

Bravo ! Il semble qu'il **se répète**. C'est pourquoi la Guémara explique que les mots «comme il a dit» ne se rapportent pas à Hachem, mais à Avraham, c'est-à-dire qu'**Hachem a exaucé Sarah comme Avraham l'a dit**.

? A quelle occasion Avraham a-t-il dit cela ?

Dans les versets précédents, nous voyons qu'**Avraham a prié Hachem pour qu'il guérisse Avimélèkh** (qui était malade et ne pouvait plus avoir d'enfants). Et effectivement, Hachem a guéri Avimélèkh, sa femme et ses servantes ; et tous ces gens ont eu des enfants.

Mais avant même qu'Avimélèkh ne soit guéri, Hachem

avait déjà exaucé Sarah, comme Avraham l'avait dit (c'est-à-dire grâce aux prières qu'Avraham a faites pour Avimélèkh).

De là, la Guémara apprend un principe extraordinaire : «Celui qui prie pour son prochain et a besoin de la même chose est exaucé en premier.» C'est ce que nous voyons ici : Avimélèkh avait besoin d'enfant, et Avraham aussi. Avraham a prié pour qu'Hachem donne des enfants à Avimélèkh. Et effectivement, Hachem lui en a donné ; mais avant cela, Il s'était déjà souvenu de Sarah.

? Lorsque nous prions pour d'autres, doit-on uniquement penser à eux, ou bien nous pouvons prier pour eux, même dans l'intention qu'Hachem nous réponde en premier ?

Rav 'Haïm Kaniewski trouve dans le Maguène Avraham (Choul'han 'Aroukh, chapitre 230, alinéa 6) une preuve au fait que lorsque nous prions pour d'autres personnes qui ont besoin de la même chose que nous, même si nous le faisons dans l'intention d'**être répondu en premier**, cela marche : nous serons exaucés en premier. L'important est que les deux soient exaucés, avec l'aide d'Hachem. Chana Tova !

Choul'han 'Aroukh, chapitre 583

HALAKHA

Les enfants, comme tous les autres soirs de fête et de Chabbath, notre soirée va commencer par le Kiddouch. Dans celui-ci, nous mentionnerons le Chabbath et Roch Hachana, puis nous ferons Motsi.

Concernant le Motsi de Roch Hachana, il y a plusieurs habitudes :

- le 'Hazon Ich, Rav Chlomo Zalman Auerbach et le Steipeler posaient la salière sur la table, mais ils ne trempaient le pain que dans le miel, et ils mangeaient ;
- le Rav Yossef 'Haïm Sonnenfeld trempait d'abord le pain dans le miel et en mangeait un peu, puis il le trempait dans le sel et il mangeait ;
- dans le livre Ta'amé Minhaguim, il est rapporté l'habitude contraire : d'abord tremper dans le sel et en manger un peu, puis tremper dans le miel et manger ;
- le Kaf Ha'haïm mentionne que l'on trempe dans le sel puis dans le miel, et on mange. Le Kaf Ha'haïm dit aussi que certains n'utilisent pas le miel, mais le sucre. Il semble que ce soit le cas des tunisiens.

La particularité du miel est qu'il transforme ce que l'on y trempe. En y trempant des aliments à Roch Hachana, nous demandons à Hachem de transformer nos fautes en mérites, grâce à notre Téchouva et nos bonnes actions. On consomme ensuite des aliments dont le nom rappelle la possibilité de prier pour que, durant l'année à venir, Hachem nous envoie des bonnes choses : une année douce, durant laquelle nos mérites se multiplieront et seront appelés devant Hachem, nos ennemis tomberont et les mauvais décrets seront déchirés. Nous avons aussi l'habitude de consommer une tête d'animal (bélier, mouton ou poisson), pour demander à Hachem que cette année, nous soyons à la tête et non à la queue (et s'il s'agit d'un bélier, pour demander à Hachem que le mérite de la 'Akédât Its'hak soit rappelé devant Lui).

Le Kaf Ha'haïm dit que si nous ne voulons pas manger certains aliments (parce que, par exemple, nous craignons qu'il n'y ait des bêtes), il suffit de les voir pour pouvoir faire le «Yéhi Ratsone» qui leur correspond ; il n'est pas nécessaire de les manger. Et il va jusqu'à dire que si on n'a pas tel ou tel aliment, on peut quand même faire le «Yéhi Ratsone» qui s'y rapporte même sans voir l'aliment, simplement en y pensant. Même si le «Yéhi Ratsone» n'a pas de rapport avec le nom en français de l'aliment sur lequel nous le disons, nous le disons quand même, car ce qui compte, c'est le

nom de l'aliment en hébreu ou en araméen.

Vu qu'une partie des aliments sur lesquels nous disons le «Yéhi Ratsone» ne font pas partie du repas, il faudra dire une Brakha avant de les manger. En faisant «Boré Péri Ha'ets» sur une datte et «Boré Péri Haadama» sur une banane, on pourra manger sans problème les autres fruits du Séder de Roch Hachana : la pomme, les épinards, les blettes... Le «Yéhi Ratsone» doit être fait avec beaucoup de ferveur, avec un cœur sincère. Et avant de le dire, il est aussi souhaitable de faire Téchouva. Le Michna Beroura dit que nous faisons tout cela pour que ce soit un Simane Tov (bon signe) pour l'année à venir. Par conséquent, il est évident qu'il ne faudra pas se comporter d'une manière négative : ne pas se mettre en colère, et être particulièrement heureux et confiant que, grâce à notre téchouva et à nos bonnes actions, Hachem nous inscrira dans le livre de la vie.

Par ailleurs, il est déconseillé de consommer à Roch Hachana des aliments vinaigrés, puisque nous souhaitons, au contraire, une année douce. Le Rama ajoute que certains évitent de manger des noix à Roch Hachana, car, en hébreu, la valeur numérique du mot «Egoz» («noix») est égale à celle du terme «Hèt» («faute»). Et en plus, la consommation de noix entraîne un besoin de se racler la gorge, et est donc dérangeante pour la Tefila du lendemain.

Combien de fois consommons-nous ces aliments ?

Certains ont l'habitude de les consommer une seule fois, le premier soir de Roch Hachana. D'autres les consomment les deux soirs. Et le Ben Ich 'Haï va jusqu'à dire qu'il faut les consommer les deux soirs et les deux midis.

Le Ben Ich 'Haï déduit cela du fait que le Choul'han 'Aroukh ait employé le mot «Raguil» («habitué»), pour dire qu'il faut s'habituer à manger ces aliments. Selon lui, si on ne consomme ces aliments qu'une seule fois, on ne s'habitue pas à les manger.

Selon d'autres décisionnaires, le mot «Raguil» concerne toutes les années, et implique un devoir de s'habituer d'année en année à manger ces aliments. Et selon cette explication, il est suffisant de les manger même une fois à Roch Hachana.

Chacun agira donc selon la coutume de ses ancêtres.



MICHNA

Traité Roch Hachana, chapitre 4, Michna 1

Les enfants, puisque, cette année, Roch Hachana tombe un Chabbath, nous allons étudier une Michna qui parle de ce sujet. La Michna nous dit que, lorsque le jour de Roch Hachana tombe Chabbath, on sonnait du Chofar au Beth Hamikdash, mais pas dans le reste du territoire.

? Pendant Chabbath, est-il permis ou interdit par la Torah de sonner du Chofar ?

Bravo ! La conclusion de la Guémara est qu'il est permis par la Torah de sonner du Chofar pendant Chabbath. Ce n'est pas considéré comme une Mélékha (un travail interdit le Chabbath), mais comme une 'Hokhma (sagesse).

📖 Cependant, les 'Hakhamim ont interdit de sonner du Chofar pendant Chabbath pour une autre raison : puisque la Mitsva de sonner du Chofar s'applique à chaque juif, peut-être qu'un juif va décider le matin de Roch Hachana de sonner lui-même le Chofar ; mais comme il ne sait pas comment faire, il va porter son Chofar dans la rue, pour l'amener à un 'Hakham, pour qu'il lui montre comment faire. Or, la Torah interdit de transporter pendant Chabbath un objet dans le domaine public. C'est pourquoi les 'Hakhamim ont interdit de sonner du Chofar pendant Chabbath.

Au Beth Hamikdash, on n'applique pas les interdictions des 'Hakhamim. C'est pourquoi, en ce lieu, il était permis de sonner du Chofar à Roch Hachana. Après la destruction du Beth Hamikdash, Rabban Yo'hanan ben Zakay a permis qu'on sonne du Chofar dans tous les endroits où il y a un Beth Din (tribunal rabbinique).

? Pourquoi a-t-il permis cela ?

Les Tossefot disent que c'est en raison de l'importance de la sonnerie du Chofar, qui rappelle devant Hachem le souvenir des Bné Israël.

📖 Le Ran dit que c'est pour que la Mitsva du Chofar ne soit jamais annulée / complètement oubliée. Dans une ville où il y a un Beth Din, le risque qu'un juif en vienne à porter pendant Chabbath est moindre, ou carrément nul, car le Beth Din prévient les gens de faire attention de ne pas faire cela.

? De quel Beth Din parle Rabban Yo'hanan ben Zakay ?

Il y a plusieurs opinions. Certains disent qu'il s'agit d'un Beth Din de 23 Dayanim (juges rabbiniques), même si ce Beth Din n'est pas

établi dans la ville mais s'y est juste réuni à une certaine occasion, et d'autres disent qu'il s'agit d'un Beth Din de trois Dayanim Moum'him (experts), qui est établi dans la ville. Mais tout le monde est d'accord qu'il ne s'agit pas du grand Sanhédrine. Selon Rabbi Éliézer, Rabbi Yo'hanan ben Zakay n'a pas permis de sonner du Chofar dans n'importe quelle ville où il y a un Beth Din. Il n'a permis cela qu'à Yavné.

? Qu'y avait-il de spécial à Yavné ?

A Yavné, il y avait le grand Sanhédrine de 71 Dayanim. Selon Rabbi Éliézer, ce n'est qu'à Yavné (ou dans tout autre endroit où le grand Sanhédrine serait exilé) que l'on pouvait sonner du Chofar. Les 'Hakhamim ont répondu à Rabbi Éliézer : «Que ce soit à Yavné ou à un autre endroit, tant qu'il y a un Beth Din, on peut sonner.»

? Que rajoutent ces propos à ceux mentionnés au début (et qui avaient déjà dit qu'il est permis de sonner du Chofar à un endroit où il y a un Beth Din) ?

Au début de la Michna, on parle même d'un Beth Din qui n'est pas établi, alors qu'ici, on parle seulement d'un Beth Din fixe (comme l'était celui de Yavné), bien qu'il comporte moins de 71 Dayanim.

Nous avons donc trois opinions :

- La première, la moins stricte, considère que, tant qu'il y a un Beth Din dans un endroit, même s'il n'y est pas établi, on peut sonner du Chofar,

- La seconde, la plus sévère, celle de Rabbi Éliézer, considère qu'on ne peut sonner du Chofar qu'à un endroit où il y a le grand Sanhédrine de 71 Dayanim,

- La troisième opinion, intermédiaire, considère qu'on peut sonner du Chofar à tout endroit dans lequel il y a un Beth Din fixe.

En conclusion, de nos jours où il n'existe plus un tel Beth Din, la Halakha est que, lorsque Roch Hachana tombe Chabbath, nous ne sonnons pas le Chofar.

Michlé, chapitre 26, verset 14

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Dans ce verset, le roi Chlomo déclare : «La porte tourne sur ses gonds, et le fainéant sur son lit.»

? Que veut dire Chlomo Hamélékh par cette comparaison ?

Imaginons qu'à chaque fois qu'une porte s'ouvre, elle bouge d'environ un mètre. Si c'est la porte d'une Yéchiva de mille élèves, elle sera ouverte de très nombreuses fois : lorsque les Ba'hourim (jeunes hommes) y viennent pour prier le matin, l'après-midi et le soir, lorsqu'ils en sortent pour manger le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner, lorsqu'ils y viennent, plusieurs fois dans la journée, pour étudier, lorsqu'ils en sortent pour chercher un objet dont ils ont besoin ou pour toute autre nécessité personnelle, etc. En une journée, la porte aura fait au moins dix kilomètres !

? Si la porte fait dix kilomètres en un jour, combien en fait-elle en un mois ?

Bravo ! Trois cents kilomètres.

? Si la porte fait trois cents kilomètres en un mois, combien en fait-elle en un an ?

Bravo ! Plus de trois mille kilomètres. En cinquante ans, cette porte aurait donc dû faire plusieurs fois le tour du monde :) Et pourtant... elle n'a pas bougé de sa place !

? Pourquoi ?

Bravo ! Parce qu'à chaque fois qu'elle s'ouvre, elle se referme... Chaque fois qu'elle fait un pas en avant, elle fait un pas en arrière...

De même pour le fainéant : à force de bouger dans son lit, il aurait dû être loin... Mais comme il revient à chaque fois en arrière, il n'avance pas. Il a beau faire des kilomètres dans son lit, il ne bouge pas de ce dernier... Cette image est très forte en ce jour de Roch Hachana. A Roch Hachana, chacun de nous fait «des bons en avant», décide de s'améliorer dans l'étude de la Torah, l'accomplissement des Mitsvot, le comportement... Mais le Yétser Hara' (mauvais penchant) vient nous refroidir en nous disant : «Mais pour qui tu te prends ? Tu crois que tu es un Tsadik ou un rabbin ? Tu crois que tu peux comprendre mieux que les autres ?». Et il nous fait faire marche arrière sur toutes nos bonnes décisions... Ainsi, un homme de quatre-vingt-dix ans peut se retrouver à la même place qu'à sa Bar Mitsva s'il a pris des centaines de décisions mais est à chaque fois revenu en arrière. Nous devons donc essayer de prendre chaque année une ou deux bonnes décisions, sans revenir en arrière. Et ainsi, petit à petit, nous deviendrons des Tsadikim et Talmidé 'Hakhamim, qui grandiront le Nom d'Hachem.



NÉVIIM PROPHÈTES

Les enfants, ce Chabbath, la Haftara que nous lisons parle de la naissance du prophète Chmouel, qui est justement né à Roch Hachana.

Le texte nous raconte qu'un homme qui s'appelait Elkana (qui était Lévy et descendait de Kora'h) avait une habitude extraordinaire : il allait chaque année, pour les trois fêtes (Pessa'h, Chavou'ot et Souccot), à Chilo, où se trouvait le Michkan.

Le texte précise qu'Elkana ne prenait jamais le même chemin. Il changeait à chaque fois de route, pour encourager un maximum de personnes à le suivre dans cette montée au Michkan. Et ainsi, chaque année, de plus en plus de gens montaient au Michkan pour prier, se prosterner, et offrir des sacrifices.

Pour encourager les gens à venir au Michkan, Elkana disait entre autres que la prière à cet endroit est beaucoup plus acceptée qu'une prière faite ailleurs et que le Michkan est le seul endroit au monde où il est permis de se prosterner.

Une fois par an, Elkana prenait dans l'un de ses voyages, l'ensemble de sa famille, c'est-à-dire ses deux femmes (Penina et 'Hanna) et ses enfants (il avait dix garçons et des filles avec Penina, mais aucun enfant avec 'Hanna). Au moment où Elkana partageait la viande des sacrifices entre les membres de sa famille, il donnait à 'Hanna une meilleure part, pour la consoler du fait qu'elle n'avait pas d'enfants. Mais cette marque de préférence excitait beaucoup la jalousie de Penina, qui se «vengeait» en posant à 'Hanna des questions déplaisantes, telles que : «As-tu pensé à acheter une écharpe pour ton fils aîné ?», «Comptes-tu acheter un manteau au plus jeune ?»... Elle augmentait ainsi la douleur de 'Hanna, qui souffrait déjà beaucoup de ne pas avoir d'enfants...

Cependant, comme le dit Rachi au nom de nos 'Hakhamim, Penina n'agissait pas ainsi par méchanceté, mais pour que 'Hanna prie encore plus fortement Hachem de lui accorder des enfants... Une certaine année, Penina a, semble-t-il, exagéré les remarques qu'elle a faites à 'Hanna. Celle-ci s'est effondrée en pleurs et a refusé de manger. Mais Elkana lui a dit : «Pourquoi pleures-tu ? Pourquoi ne manges-tu pas ? Pourquoi as-tu le cœur si triste ? Ne suis-je pas meilleur pour toi que dix enfants ?».

Ces derniers mots peuvent se comprendre de plusieurs manières. Par exemple : "Je t'aime plus que si tu m'avais donné dix enfants", ou encore «Je t'aime plus que les dix garçons de Penina». Quoi qu'il en soit, Elkana a cherché à consoler 'Hanna, qui s'est un peu forcé à manger pour lui faire plaisir. Mais 'Hanna s'est ensuite levée de table, et est allée prier au Michkan. Ce jour-là, Élie venait d'être nommé Cohen Gadol sur le Michkan. 'Hanna y est arrivée, en pleurant abondamment. Elle savait que les portes des larmes ne sont pas fermées, et a donc donné libre cours à ses pleurs, et a fait un vœu en disant : «Hachem, si Tu vois la douleur de Ta servante, si Tu n'oublies pas Ta servante, et si Tu donnes à Ta servante un garçon, alors je Te le donnerai. Toute sa vie, il sera à Toi.» Nous pouvons remarquer que 'Hanna a dit trois fois le mot «servante». A ce propos, Rachi explique que 'Hanna a dit à Hachem : «Tu as donné trois Mitsvot aux femmes : la pureté familiale, le prélèvement de la 'Halla et l'allumage des

bougies de Chabbath. Et moi, je fais ces trois Mitsvot ! Donc que me manque-t-il ?».

'Hanna a aussi appelé Hachem «Tsévakot» «le Dieu des armées», pour dire à Hachem : «Avec toutes les immenses armées que Tu as créées, est-il difficile pour Toi de me donner UN garçon ?!», «Tu as créé des armées célestes et des armées terrestres. Les armées célestes ne meurent pas et ne se multiplient pas ; et les armées terrestres meurent et se multiplient (par conséquent, lorsque certains meurent, d'autres naissent). Donc si je fais partie des armées terrestres, Tu dois me donner des enfants que je laisserai après ma mort ; et si je fais partie des armées célestes, alors je dois vivre éternellement !». 'Hanna a continué son vœu en disant : «Le Mora ne montera pas sur sa tête.» Sur le mot «Mora», certains disent qu'il signifie «rasoir» (d'après une opinion, Chmouel a été Nazir toute sa vie, et ne s'est donc jamais coupé les cheveux) et d'autres disent qu'il signifie «crainte» (et que 'Hanna a donc prié pour avoir un enfant Tsadik, sur lequel la crainte des hommes ne montera pas).

Le texte dit que 'Hanna a multiplié ses prières, et les 'Hakhamim commentent qu'en insistant pour que Chmouel passe sa vie au Michkan, elle a diminué cette vie. Car un Lévy travaille au Michkan jusqu'à cinquante ans ; et 'Hanna a donc limité la vie de celui-ci à cinquante-deux ans (les cinquante ans qu'il a passés au Michkan en tant que Lévy, après y être venu à l'âge de deux ans). 'Hanna a prié à voix basse. Elle voulait que les gens n'entendent pas ce qu'elle dit. Or, à cette époque, il n'était pas habituel de prier ainsi. Très souvent, les gens élevaient la voix ! Et là, 'Hanna n'a pas du tout élevé la voix... Seules ses lèvres bougeaient... En observant cela, Élie a cru qu'elle était ivre, et il l'a grondée en disant : «Jusqu'à quand vas-tu être ivre ? Retire ton vin de sur toi !». Pour retirer le vin/enlever l'alcool, il y a des moyens : crier fort, sauter, faire des exercices qui font sortir l'alcool du corps... Et c'est ce qu'Élie voulait que 'Hanna fasse, au lieu de rester repliée sur elle-même à prier, car il n'est pas digne de l'honneur du Michkan que des gens viennent y prier en étant saouls... Mais 'Hanna a répondu : «Non, Rav, je ne suis pas ivre. Je suis simplement une femme brisée... Je n'ai bu ni vin, ni alcool, et je viens de déverser mon âme devant Hachem. Ne me crie pas devant Penina ! Si elle entend que tu me cries, elle s'en réjouira, et je suis déjà suffisamment malheureuse comme cela pour subir une telle humiliation... Je suis déjà très triste...».

'Hanna a expliqué à Élie la raison de ses prières. Élie s'est excusé et l'a béni en disant : «Retourne en paix chez toi, et le Dieu d'Israël exaucera ta demande». C'était à la fois une prière et une prophétie. 'Hanna s'est sentie complètement soulagée. Elle est retournée à table, a mangé et n'avait plus le visage triste. Le lendemain, ils sont retournés à Ramot. Elle est tombée enceinte immédiatement. Et six mois et deux jours plus tard (les 'Hakhamim déduisent cette durée d'un verset), 'Hanna a mis au monde un enfant. Elle l'a appelé Chmouel, qui est une contraction de «Demandé à Hachem (Chaoul Mée-l) pour qu'il me le prête». Et à l'âge de deux ans, 'Hanna a amené Chmouel au Michkan, comme elle l'avait promis.



HISTOIRE

Les enfants, voici une belle histoire racontée par Rav Chelomo Brevda zatsal, sur un épisode de sa vie qui lui est arrivé lorsqu'il était jeune :

«J'habitais à Yérouchalayim, et je devais rendre visite à un proche parent qui m'attendait.

J'étais déjà en retard, et je me suis mis à courir le plus vite possible. Mais à ce moment-là, il y a eu une coupure d'électricité dans une partie de la ville, et j'ai continué ma course dans une obscurité totale.

Tout à coup, je me suis souvenu qu'avant la maison de mon proche parent, il y a une pente très dangereuse, avec une dizaine de marches très étroites et qu'il faut traverser cette pente très prudemment, car celui qui y glisse risque, 'Hass Véchalom, d'être grièvement blessé, et même de perdre la vie...

Je me suis donc arrêté, pour voir où je me trouvais par rapport à cette pente, et malgré l'obscurité, j'ai réussi à voir que je me trouvais à un centimètre de la pente... Je réalisais la grandeur du miracle que je venais de vivre : Hachem m'a rappelé au bon moment l'existence de cette pente, pour que j'arrête ma course à temps...

J'ai traversé la pente avec prudence, et je suis arrivé en bonne santé chez mon parent. Le lendemain, je devais me rendre à Bné Brak chez le 'Hazon Ich, pour lui poser plusieurs questions que j'avais. Le 'Hazon Ich m'a, comme

d'habitude, accueilli très chaleureusement, il a répondu à toutes mes questions, puis je lui ai dit : «Rav, j'ai encore une autre question». Je lui ai raconté ce qui m'est arrivé hier, le miracle extraordinaire qui m'a sauvé la vie, et je lui ai dit : «Je pensais qu'en me réveillant ce matin, je serais un autre homme. Un homme nouveau, plein de reconnaissance envers Hachem pour le miracle qu'Il a accompli en ma faveur. Et pourtant, lorsque je me suis réveillé, j'étais

le même : je n'avais pas changé, je ne ressentais rien de particulier... Comment expliquer cela ?». Le 'Hazon Ich m'a donné une réponse dont je me rappelle jusqu'à présent, et qui m'a considérablement aidé dans mon service Divin: «Tu dois savoir qu'il existe un Yétser Hara' (mauvais penchant) spécial, qui s'appelle «le Yétser Hara' d'après le miracle». Sa mission est de refroidir, chez

l'homme qui a eu un miracle, tous les sentiments qui risquent de le réveiller et le rapprocher d'Hachem encore plus qu'auparavant. Il est chargé d'éteindre toute la reconnaissance que cet homme pourrait avoir envers Hachem. Ce que tu vis est donc naturel, et il faut une lutte particulière pour que la reconnaissance envers Hachem que tu as eue au moment du miracle ne s'estompe pas, et t'aide à te rapprocher encore plus de Lui».



Question

Pendant la récréation, Ruben se disputa avec son ami Ilan et commença à le frapper. Pour se défendre, Ilan le poussa très fort, ce qui le fit tomber, et il se cassa une jambe. Ruben réclama d'Ilan tous les frais liés à cette chute, et quand Ilan lui dit qu'il n'a fait que se défendre, Ruben lui répondit que,

pour cela, il n'était pas obligé de le pousser si fort, c'est pourquoi il réclame les frais causés par cette chute.

GUEMARA



Qu'en penses-tu ?

A toi !



Baba Kama 33a à la Michna.

- Roch 3ème chap. alinéa 13.
- Choul'han 'Aroukh chap.421 §13.

RÉPONSE

Bien qu'il soit permis de se défendre, comme le Roch nous l'a appris, il précise tout de même que si le Beth Din évalue qu'il pouvait réellement se défendre sans être autant

violent, il devra payer. Et puisque le Choul'han 'Aroukh tranche comme le Roch, telle sera la loi.



Devant l'engouement des communautés nous vous proposons un

PACKAGE COMMUNAUTAIRE



20 FEUILLETS

Avot Oubanim Torah-Box / semaine



20 CADEAUX

pour récompenser les enfants / semaine

Au prix
exceptionnel de **70 €/MOIS**

Renseignements:

☎ 01 77 50 22 31 - 📞 00972584280953 - ✉ avotoubanim@torah-box.com

GRANDE TOMBOLA 1 TIRAGE PAR MOIS

DÈS DIMANCHE,

EN REPONDANT AU QUIZZ SUR

WWW.TORAH-BOX.COM/GO/QUIZZ

TENTEZ DE GAGNER

UN HOVERBOARD OU UN APPAREIL PHOTO



Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la Publication : David Choukroun | Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moche Smietanski, Alexandre Roseblum

Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31 📞 +972 584 28 09 53 ✉ avotoubanim@torah-box.com